



D · A · F
Direction
Affaires
Foncières



REQUISITION D'ETAT HYPOTHECAIRE

Le(a) Requérant(e): Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

soussigné(e) décharge la Polynésie française – Direction des Affaires Foncières - Recette Conservation des Hypothèques de toutes responsabilités résultant de la délivrance d'extraits aux lieu et place de copies intégrales et consigne la somme de :
.....(coût minimum)

Signature du Requérant

Fait à le

Reste du :

☐ à récupérer sur place

☐ à expédier à l'adresse indiquée ci-dessus

La Recette-Conservation des Hypothèques est requise de délivrer les états contenant par extraits succincts

☐ Les **Transcriptions** (500 F CFP*)
de tous actes et jugements translatifs,
déclaratifs ou modificatifs de propriétés et
de toutes mentions quelconques.

DU CHEF DE :

☐ Les **Inscriptions** (500 F CFP*)
et mentions quelconques encore
subsistantes. (celles radiées ou périmées
exceptées).

*minimum sous réserve du nombre
d'extraits révélés

CONTRE :

Nom :
(nom de jeune fille pour les femmes mariées)

Prénom(s) :

Epouse :

Né(e) le : à

Si décédé(e) le :

PARTIE RESERVEE A LA RECETTE CONSERVATION DES HYPOTHEQUES

CERTIFICAT A CE JOUR

DES TRANSCRIPTIONS

DES INSCRIPTIONS

Délivré sur sa réquisition pour servir et valoir ce que de droit.

REQU TAXE : T.

Papeete, le

I.

Le Conservateur des Hypothèques

N° de quittance :

Louissette REID

La Direction des affaires foncières traite vos données personnelles pour l'objet du formulaire et des finalités ultérieures liées à ses missions. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, consultez la Notice d'information à destination des usagers (disponible sur <https://www.service-public.pf/donnees-personnelles/?site=daf> – QR code ci-contre – et à l'accueil de la direction des affaires foncières).



Pour tout paiement par courrier, mandat postal ou virement bancaire, merci de préciser l'objet de votre règlement sur le compte suivant :

Régie de recettes du guichet unique n° IBAN : FR 76 10071 98401 00001000300 81